

(toujours valable, en partie)

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE MORCELÉE

nov 99- sn

RECENSEMENT 1998-1999:

- -Déclin des milieux ruraux et prédominance d'un mode de vie urbain ou péri-urbain
- -La famille a éclaté en noyaux restreints, de plus en plus monoparentaux, ou composés de couples en union libre
- -Les jeunes, en l'absence de tout revenu de type RMI qui puisse leur garantir une sécurité minimale, sont en difficulté, certains d'entre eux en situation d'exclusion.
- -Le sort des seniors (55+) ne cesse de s'améliorer
- -A l'insécurité des banlieues, on peut opposer les espaces clos, les résidences repliées sur leur bien-être
- -Opposition également entre l'annonce par Michelin d'un plan social qui licencierait plus de 1 000 salariés, à court terme, et les records de la Bourse, la publication des montants des stock-options, dont les plus-values (= 45, 4 milliards de francs) sont réservées à une élite dirigeante (= le haut encadrement des quarante plus grandes sociétés françaises, soit environ 28 000 personnes) <L'Expansion 9-22 septembre 1999>

LES GRANDES TRANSFORMATIONS

Le monde occidental est en gestation à cause de la venue de l'euro, l'informatisation grandissante (l'immatériel), l'émergence du post-salariat (une modification de notre rapport au travail), la globalisation (la mondialisation ou l'émergence d'un seul monde).

Les sociologues prétendent qu'il y a un lien entre la citoyenneté et l'identité sociale acquise par l'activité professionnelle. Si on perd son emploi, la menace du dumping social se fait sentir, ceux qui ont un emploi sont ceux dont l'individualisme monte. Comment peut-on voir reconnaître aux inactifs une nouvelle utilité sociale ? Il n'empêche que les inactifs et tous les autres soient également touchés par deux autres phénomènes: l'ampleur des nouvelles technologies et le développement des activités de services. Pour chaque individu comptera aussi le facteur d'employabilité (il faut entretenir ses aptitudes à travailler à se former et à s'adapter). Si on n'a pas de vrai emploi, on risque d'être condamné à la précarité, aux petits boulots, au chômage intermittent ou à l'exclusion.

ECOLE

Qu'en est-il des diplômés et des diplômés ? En 1997, il y avait 6 382 000 élèves du premier degré et 345 000 enseignants, 5 970 000 élèves et 450 000 enseignants dans le second degré et 2 100 000 étudiants et 71 000 enseignants dans l'enseignement supérieur. L'Etat a consacré 21 % du budget au secteur.

L'objectif des 80 % de reçus au bac d'une classe d'âge est en voie d'être atteint. Le revers de cette 'médaille' de démocratisation est évidemment que le bac n'a pas gagné en importance. Pourtant, il reste le tremplin vers des études supérieures. Or, la discrimination d'étudiants d'origine populaire dans ce dernier type d'études s'est accrue depuis les années 50: 9 % des inscrits en 1997, 29 % encore en 1966. En troisième cycle <universitaire, donc le bac +5 et suivants>, les jeunes des grandes familles riches (les "héritiers", selon un terme de sociologues) comptabilisent 45 % alors que les étudiants, de ce secteur, d'origine modeste, ne dépassent pas les 7 %. Les lieux où on peut étudier se sont multipliés, beaucoup d'universités possèdent des antennes décentralisées. La couche de la population qui ne compte ni parmi les favorisés, les riches, les cadres supérieurs ni parmi les ouvriers entend bien profiter de l'investissement éducatif qu'elle consacre à ses enfants, surtout dans le premier cycle des formations générales et dans les

filières technologiques courtes. Mais pour cette classe moyenne, le risque d'une déconvenue est réel: l'école ne garantit plus l'ascension sociale. Même les diplômés bac +2 ont tendance à se dévaloriser.

UNE FAMILLE PLURIELLE

En 1997 284 000 mariages sont célébrés en France, presque autant qu'en 1990, mais davantage qu'en 1995 et ... moins surtout qu'en 1970 (= 390 000, record post-mondial). Ce léger renforcement du mariage de ces dernières années proviendrait-il, paradoxalement, de la volonté de se démarquer d'autres formes <actuelles> de vie commune ? En tout cas, il semble qu'il ne faille pas dire que la révolution sexuelle des années 1960-1970 ait été une illusion mais plutôt que les Français (et les Hollandais) ne pouvaient pas passer directement du mariage institutionnel au mariage-service...

Une date-clé dans ce contexte est évidemment 1975: le divorce par consentement mutuel est reconnu. En 1999, partout en Europe occidentale, on pense que la famille, dans les années à venir, va augmenter en termes de complexité: 1. Les gens auront plusieurs vies <amoureuses>, plusieurs partenaires <qui se suivent, donc des relations dites "sérielles"> 2. Le modèle de la famille recomposée ne sera plus l'exception, mais la norme. Comme le disent les sociologues, la vie privée sera donc "moins facilement lisible". Cependant, le paradoxe de la société occidentale est que cette "famille relationnelle" suppose une vie salariale, structurée par le marché et par la protection de l'Etat-Providence. Et si la famille se modernise, il reste vrai que les jeunes Français sont de plus en plus attachés aux valeurs véhiculées par la famille traditionnelle. Les 10 à 17 ans disent, dans une enquête récente, qu'ils savent que leurs amis peuvent les lâcher, alors que les parents ne le feront pas de sitôt.

Le mariage disparaîtra-t-il ? Peut-être dans les tranches d'âge élevées. Ceux qui en sont à leur deuxième ou troisième 'vie' se demandent si c'est vraiment la peine ... de se remarier. En 1997, il y a eu 119 200 divorces en France. Pourtant, pour l'heure, pour beaucoup de Français le ménage qui dure, reste le modèle dominant. En 1994, 83 % des enfants mineurs vivaient encore avec leurs deux parents. La précarisation accrue des unions fait qu'au niveau gouvernemental, on envisage toutefois une rénovation de la loi 1975, car beaucoup de couples, qui n'ont aucun conflit, ni sur le principe du divorce, ni sur les effets, ne ressentent pas le besoin de faire homologuer par le juge les conséquences de leur séparation.

Près de 4,5 millions de personnes vivent en couple sans être mariés, soit plus de 15 %. Seuls 6 % des concubins déclarent refuser le mariage. A mesure que le lien de conjugalité se fragilise, celui de filiation s'impose: on reste les parents d'un enfant/ des enfants. Aucun lien juridique n'existe entre les concubins à part le PACS <= pacte civil de solidarité>, qui est aujourd'hui approuvé par le Parlement. Les députés ont inscrit une définition du concubinage homosexuel dans le Code Civil, pour faire échec à la jurisprudence de la Cour de Cassation bien que Le PACS soit encore à l'étude au Conseil Constitutionnel. Mais la situation de fait des concubins a entraîné des effets de droit, notamment en droit social (assurance-maladie ou maternité, prestations familiales), puis fiscal.

En 1995 on a dénombré 2 millions d'enfants qui vivent dans 1,6 million de familles avec un seul parent au foyer (7 % des ménages). Les familles monoparentales sont en grande partie composées de femmes seules avec enfant<s> vivant dans des villes de grande ou de moyenne importance. Le plus souvent, une telle famille ne se forme pas à partir d'un décès (comme autrefois) mais est la conséquence d'un divorce ou d'une séparation. En cas de perte d'emploi, elle bénéficie, en cas de perte d'emploi, d'une allocation de parent isolé (=API), qui est versée jusqu'aux trois ans de l'enfant. Comme l'API n'est fournie avec aucun accompagnement vers un nouvel emploi, certains veulent que l'allocation fusionne avec le RMI (= revenu minimum d'insertion sociale).

L'arrêt du 17 décembre 1997 de la Cour de Cassation ne reconnaît le concubinage que quand il est vécu par un homme et une femme. C'est pourquoi certains couples homosexuels, en dissimulant leur mode de vie, peuvent adopter des enfants. Il existe d'autre part la solution de l'insémination artificielle (interdite aux célibataires en France, mais autorisée en Hollande), la démarche de la conception via des mères porteuses et la voie des 'arrangements', de toutes sortes, entre amis.

Si ce phénomène se répand, autant parler d'accroissement de la notion de famille, une stratégie qui s'est avérée payante, pour les familles monoparentales: on a reconnu qu'une mère et un enfant, c'était une famille. Cette dernière deviendrait le cadre où une forme de réalisation de soi à travers des relations interpersonnelles est possible. Elle se définirait par les liens électifs et non plus par des liens statutaires, institutionnels. La famille sera désormais "une affection entre des proches".

DES INDIVIDUS QUI RESTENT DES CONSOMMATEURS

Le nombre de fêtes a plus que doublé en vingt ans. Les fêtes nouvelles sont la Fête de la musique (de Jacques Lang, en 1982), la Gay Pride, la Fête du Cinéma, la fête des grands-mères, la Saint-Patrick, Halloween (= la petite fête des enfants, des monstres, sorcières et citrouilles). D'autres fêtes connaissent un regain comme l'Épiphanie (et ses galettes des Rois), la Saint-Valentin et le beaujolais nouveau. D'autres encore doivent encore faire leurs preuves: la Fête des secrétaires, la Fête du pain d'épices (1990-1993), les Fêtes de la Randonnée, du Pain, de la Vigne et du vin, du Coeur. Il faut citer encore, bien sûr, la Fête des Mères (promue d'ailleurs par le régime de Vichy de 1940-1944 et installée définitivement par une loi de 1950) et la Fête des Pères.

Toutes ces fêtes et la vie trépidante des années 1980-1990 renforcent une demande de la livraison à domicile par des livreurs-kamikaze qui vous sauvent un dîner d'un coup de Mobyette et suscitent la naissance de services à domicile (une "niche" créatrice d'emplois, parmi lesquels on compte des plus surprenants tels que se faire une nouvelle coiffure pendant qu'un spécialiste du bricolage répare ou des plus banals comme se faire livrer des médicaments).

Souvent les seniors comptent parmi les clients. Les quinquagénaires et les sexagénaires sont relativement riches, ce sont des clients à conquérir avec tact. Le distributeur FNAC émet une carte FNAC senior, la RATP prépare un projet similaire malgré que la France ait été peu ouverte, jusqu'à une date récente, à l'idée de s'adapter à ce type de consommateur. Néanmoins, entre 1990 et 2020, en Europe, le nombre des plus de cinquante ans progressera de 75 % (alors que celui des moins de cinquante ans n'augmentera que de ... 1%). En France, ils étaient 30 % en 1990, 18 millions en 1999 et ils dépasseront les 41 % en 2020. Leur pouvoir d'achat est de 30 % supérieur à celui des moins de 50 ans. Pourtant les services marketing hésitent à créer des produits spécifiques "senior", soucieux de conserver une image jeune à leur entreprise (et à leur clientèle-cible). Peu de produits sont donc pensés jusqu'ici pour le groupe en question. Mais on commence à transformer les publicités: exit, par exemple, la femme aux cheveux gris, remplacée par une femme active aux cheveux colorés.

Parmi les équipements des familles, la chaîne hi-fi, le lecteur CD-Rom et le baladeur (= walkman) ont fait un grand bond en avant entre 1989 et 1997. Près de 25 % de Français possèdent un micro-ordinateur dans leur foyer. Le téléphone portable connaît un essor formidable: 14 millions d'abonnés en 1999. C'est la parole libre, à tout moment et en tout lieu.

Pourtant, globalement parlant, la décennie 90 a montré un taux de croissance annuelle des ménages inférieur à celui des décennies précédentes. Le marché n'est plus autant adapté aux nouvelles aspirations environnementales des consommateurs bien que l'alimentation se diversifie. Il est vrai également que les produits surgelés s'accroissent et que les achats d'une seconde voiture sont en progrès. On constate aussi une augmentation de la consommation médicale (qui était déjà la plus forte en Europe, avec l'Allemagne), et une majoration des dépenses que les Français engagent pour le sport.

LE TRAVAIL AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

Les emplois précaires sont en progrès: les contrats à durée déterminée, l'intérim, les stages et les contrats aidés sont le fait d'un salarié sur 10 en 1998 (1, 7 million de personnes ou près de 9 % des actifs). Dans la même année, 30 % de ceux qui occupaient une forme particulière d'emploi en 1997 ont obtenu un contrat à durée indéterminée. De même, les travailleurs à temps partiel (système mal vécu, en France, quand il est subi et imposé) sont plus de 17 % dans le secteur privé (contre 11 % en 1990).

Les femmes s'intègrent de plus en plus au monde du travail (+ 160 000 en un an, et surtout dans la tranche d'âge des 25-49 ans). Une minorité de femmes occupent des emplois très qualifiés, alors qu'une forte majorité est cantonnée dans des postes peu qualifiés. L'embauche fonctionne d'autre part encore de façon ségréguée, il y a des branches d'activité largement "féminines". Toutefois, certaines femmes choisissent délibérément une "dynamique de carrière axée sur une alternance de postes opérationnels et fonctionnels". Aux états-majors des entreprises, les femmes (7 %) sont relativement nombreuses dans la communication, les ressources humaines, l'administration et la finance, moins nombreuses dans la vente, le marketing, les achats, et rares à la direction de la recherche, de l'informatique, de l'international et de la stratégie.

La participation des plus de cinquante ans à la vie active a décliné de 1975 à 1998. Va-t-elle stagner ? Les 50-54 ans partiront-ils moins en préretraite que leurs prédécesseurs ? Ce qui est certain, c'est que du fait de l'allocation retraite pour l'emploi (=ARPE), les 57 ans et plus quittent la vie professionnelle en plus grand nombre.

Fin 1994, 726 000 jeunes étaient au chômage, dont environ un sur cinq depuis plus d'un an. Une situation qui est devenue plus alarmante encore quand on sait qu'en 1992, l'allocation d'insertion a été supprimée de sorte que 500 000 jeunes inscrits à l'ANPE (= Agence Nationale pour l'Emploi, plus de 700 points en France) ne touchaient aucune indemnité. Beaucoup de jeunes sont ainsi rejetés dans une zone d'attente où se mêlent chômage, stages, contrats aidés, intérim, contrats à durée déterminée (=CDD) et temps partiel. Surtout les CDD, détournés de leur définition légale, deviennent une période d'essai à rallonge de six mois ou un an.

Au plus fort de leur mouvement des associations d'aide aux chômeurs avaient obtenu la création d'un fonds d'urgence sociale (=FUS), auprès duquel plus de 800 000 chômeurs avaient déposé une demande en 1998. Mais entre mars 1977 et mars 1988, le recul du chômage a été plus faible pour les plus de vingt-cinq ans. La France a créé 150 000 emplois-jeunes dans le secteur non-marchand depuis la fin de l'année 1997, a mis en place un fort dynamisme de contrats en alternance dans le secteur marchand et instauré un suivi personnalisé des jeunes chômeurs de longue durée, suivi assuré par l'ANPE. L'insertion dans la vie active de jeunes dépourvus de diplôme se fait difficilement. Les plus diplômés, issus de l'enseignement supérieur, s'en tirent mieux (à partir du bac +2, surtout). Le nombre d'élèves et d'étudiants estimé à 14 571 000 personnes est en légère régression, en 1998, par rapport à 1997. Il est à noter que la mise en place des emplois-jeunes et l'amélioration de la situation du marché du travail ont incité certains étudiants à renoncer à des études longues et coûteuses. Quoi qu'il en soit, la précarité semble s'installer durablement, pour tous les âges des actifs, et révéler une transformation profonde du monde du travail.

DES CLASSES SOCIALES EN QUÊTE D'IDENTITÉ

Pourcentages actuels des catégories socioprofessionnelles (actifs occupés)

+ revenus annuels

+ espérance de vie à 35 ans

Agriculteurs exploitants	3,2	151 000	43,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,2	238 000	41,5
Cadres, professions intellectuelles/ libérales	13,1	322 000	44,5

Professions intermédiaires	20,9	198 000	42,0
Ouvriers	26	147 000	38,0
Employés	28,6	131 000	40,0

La fluidité sociale a augmenté, mentionne une brochure du CNRS (=Centre national de la Recherche scientifique) intitulée “Quarante années de mobilité sociale en France 1953-1993” et écrite par Louis-André Vallet. En 1953, 50,7 % des hommes étaient classés dans la même catégorie sociale que leur père, en 1993 35,1 %. La mobilité observée doit beaucoup aux mutations de l'économie française et ne doit pas être confondue avec une plus grande perméabilité des classes sociales entre elles. (cf. le déclin de la catégorie des agriculteurs et la tertiarisation de l'économie).

L'indice de fluidité sociale indique les affaiblissements des barrières sociales. Ceux qui occupent aujourd'hui des positions sociales “qui n'auraient pas dû (sic !) être les leurs”, sont surtout fils d'agriculteurs se retrouvant cadre, supérieur ou moyen.

Il y a en France comme un mythe des classes moyennes qui permet de créer une solidarité entre les petits et moyens capitalistes, d'une part, et les autres salariés, d'autre part, écrivit, dès 1955, Maurice Duverger dans Partis politiques et classes sociales en France. Faut-il les définir à l'aide des catégories socio-professionnelles de l'INSEE (= Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) ou par leurs revenus ? En tout cas, les classes moyennes se distinguent par la possession d'un patrimoine (boutique, entreprise, et davantage aujourd'hui, diplôme ou compétence).

Au début du siècle les classes moyennes se composaient de professions indépendantes, libérales et intellectuelles (ingénieurs, médecins, commerçants...) mais en 1997, une enquête du CÉVIPOF (= ...) a permis aux personnes interrogées de dire leur appartenance à telle ou telle classe sociale: privilegiés/ gens aisés/ classe moyenne supérieure/ classe moyenne inférieure/ classe populaire/ défavorisés, sondage qui a révélé que la majorité des Français a déclaré appartenir aux classes moyennes. Les cadres supérieurs et les enseignants se perçoivent dans la classe moyenne supérieure, les contremaîtres et les employés dans la classe moyenne inférieure. Pourquoi certains ouvriers se placent-ils très haut et certains cadres supérieurs très bas sur l'échelle sociale ? Pour y répondre, il faut penser à plusieurs paramètres: la solidité de l'entreprise, le secteur d'activité (l'informatique est plus porteur que le textile), la menace du chômage et même la profession du conjoint et les perspectives d'avenir des enfants. (Cf. le phénomène nouveau d'une tentation qui guette les futurs parents <riches>: devons-nous faire traquer par le médecin les “mauvais gènes”, en le faisant utiliser un dépistage “in utero”? Avant d'envisager, on parle toujours de l'horizon 2040..., le clonage pur et simple, à l'instar des études de génomique aboutissant à la brebis Dolly et autres).

Quant aux fonctionnaires (5 millions de salariés de l'Etat et des collectivités locales), ils constituent un socle de la classe moyenne. Les ouvriers sont de moins en moins nombreux (26 à 27 % en 1995, avec un taux de chômage de 16 % contre 12 % pour l'ensemble des actifs). Durant les “Trente Glorieuses”(= années ‘glorieuses’ de pleine activité économique de 1944-1974) les effectifs des ouvriers ont augmenté mais déjà moins vite que certaines autres catégories. Plus tard, le recul a été particulièrement marqué pour les travailleurs non qualifiés de l'industrie. La proportion d'étrangers a légèrement décrû depuis 1975 pour tomber à 11 % (et à 17,2 % parmi les non-qualifiés).

L'âge moyen des actifs a augmenté à cause de la diminution de l'embauche et la faiblesse relative de la mobilité professionnelle. Les ouvriers se recrutent d'ailleurs de plus en plus “en milieu fermé”, donc parmi les fils d'ouvriers. Sur le plan salarial, la situation des travailleurs s'est améliorée entre 1968 et le milieu des années 80 grâce au double effet de l'augmentation des qualifications et de la hausse régulière du SMIC (= salaire minimum interprofessionnel de croissance; 6 881 francs brut et 5 440 francs net en août 1999). Le nombre de ‘smicards’ a augmenté de 50 % entre 1994 et 1998 pour atteindre 12,4 % en 1998, dont 31 % <des 12,4 %>

dans l'hôtellerie-restauration. Certains smicards sont surendettés, interdits de chèque et de crédit. Ils s'habillent chez Emmaüs (où le vêtement le plus cher, en 1998, est à 20 francs), la cantine scolaire pour les enfants est au-dessus de leurs moyens, la viande rouge est un luxe, le McDo un rêve...

En comparant le public et le privé, une enquête de 1990 a montré que la fonction publique rémunérait mieux les ouvriers que le secteur privé, moins bien ses professions intermédiaires administratives et commerciales et ses cadres supérieurs. Pour les employés, la fonction publique versait de meilleurs salaires. Entre 1982 (cf. la Hollande !) et 1988, les salaires de la fonction publique ont connu d'autre part une forte modération, pour se gonfler un peu plus entre 1988 et 1996.

UNE SOCIÉTÉ DE PLUS EN PLUS INÉGALITAIRE

Les écarts de revenus entre les 10 % des ménages les plus favorisés et les 10 % les moins favorisés sont compris dans un rapport de 1 à 4,48 contre 1 à 4,07 en 1984. Les revenus du patrimoine ont progressé à un rythme ralenti ces dernières années mais ont contribué pourtant à un accroissement des inégalités. Les placements représentent aujourd'hui (1995) 13 % du revenu des ménages avant impôts contre 10 % il y a dix ans et se concentrent davantage chez les détenteurs de revenus élevés ou chez les retraités (60 % des 50-59 ans sont détenteurs d'épargne en Bourse, près de 58 % des 60-69 ans; plus de 60 % des 50-69 ans sont propriétaires de leur maison).

Quelles sont les grandes fortunes ? Ce sont les patrimoines du "centile supérieur de la distribution", soit les 220 000 ménages qui possédaient en 1992 plus de 9 millions de francs. Le groupe coïncide en grande partie avec celui des déclarants à l'impôt <de solidarité> sur la fortune (= ISF, anciennement IGF <=impôt sur les grandes fortunes>), 180 000 en 1997. Pour 1999, un nouveau taux d'imposition de 1,8 % a été créé pour les 800 contribuables dont la fortune imposable dépasse 100 millions de francs, puisque l'ISF n'a rapporté que 12 milliards de francs récemment, au lieu des 15 milliards de prévus. Les détenteurs de patrimoines tentent par de savantes manoeuvres de se soustraire aux taxations, notamment par: 1. la cession à titre gratuit d'un usufruit temporaire <à leurs enfants> 2. les locations en meublé professionnelles <en déduisant de leur revenu global les déficits fonciers et se voyant autoriser d'être exonéré d'impôt sur les plus-values au bout de cinq ans de détention> 3. l'assurance-vie. Les sources des fortunes des riches sont: l'héritage, la 'réussite entrepreneuriale' <donc, les affaires> et en général, l'accumulation de droits de propriété sur la richesse sociale. Le ou la plus riche des Français ? Liliane Bettencourt, actionnaire du groupe de cosmétiques L'Oréal et fille de son fondateur, le numéro 15 du monde avec 14 milliards de dollars (loin derrière Bill Gates de Microsoft, bien sûr: 90 milliards).

Dans un récent rapport gouvernemental de la commission Alain Minc, les auteurs insistent sur le nouveau maître-mot "équité". La France, disent-ils, est à la recherche d'un compris de combat qui rende compréhensible et acceptable pour tous la course à l'efficacité et ses sacrifices. Il faut conclure, pour eux, que certaines inégalités sont nécessaires pour assurer le dynamisme de l'économie. La société de marché produit parfois une différenciation sociale, autrement dit des inégalités obligatoires..., paraît-il.

En francs constants de 1994, le revenu moyen annuel du patrimoine par ménage est passé de 17 670 francs en 1984 à 23 920 francs en 1994, tandis que les salaires ont stagné. 10 % des ménages (si l'on divise la population en déciles allant des riches aux pauvres, cela constitue un des dix déciles) possèdent la moitié des fortunes (53 %), le décile le plus pauvre 2 %. Les jeunes ménages (moins de 40 ans) ont un niveau de vie inférieur en moyenne à l'ensemble des plus de cinquante ans. La pauvreté dans la tranche d'âge des ménages de moins de trente ans a presque doublé dans la même période 1984-1994. Les générations nées vers 1970 débutent leur cycle de vie à un niveau voisin de celui de celles nées vers 1950. En partie, ce phénomène s'explique par une entrée plus tardive dans la vie active. Pour ce qui est du RMI, 7 % des plus de cinquante ans

seulement le touchaient, les autres étant dirigés vers des solutions de retraite. Près de 20 % des allocataires du RMI qui ont suivi des études supérieures obtiendront bientôt un emploi, contre 5 % seulement des moins-diplômés. Les personnes inscrites depuis moins de six mois au RMI ont plus de chances de retrouver un emploi que celles qui ont plus de 3 ans de souscription. Un projet du gouvernement Rocard (1988-1991) prévoyait 5 milliards de crédits pour le RMI contrebalancés par ce que l'ISF allait rapporter. Aujourd'hui (en 1998), on en est loin: les dépenses qui vont au RMI se calculent à 25 milliards de francs tandis que l'ISF, qui ne forme toujours pas un véritable impôt sur le capital, mais est axé sur l'immobilier, constitue un système qui ne rapporte pas assez. Une autre question peut se poser alors: ne faudrait-il pas, sur le plan européen, transformer les programmes d'aides aux régions pauvres en programme d'aide aux personnes pauvres ? Et installer en même temps, dans chaque pays de l'Union, un revenu minimum par enfant ?

La proportion des jeunes d'origine populaire dans la population des quatre plus Grandes Ecoles (=Polytechnique (=X), Normale-Sup (Ecole Normale Supérieure= ENS), ENA (= Ecole Nationale d'Administration) et HEC (= Hautes Etudes Commerciales) est passée de près de 30 % en 1955 à 9 % en 1996. Il est vrai pourtant que surtout les milieux ouvrier et paysan ont régressé depuis les années 1950. Mais les classes préparatoires ("les prépas" des Grandes Ecoles) (=CPGE) comptent encore près de 29 % d'étudiants d'origine populaire. Les Grandes Ecoles elles-mêmes ne recrutent toujours que 1,2 pour 1000 d'une génération. Il y a des différences: l'accès à l'ENS et à l'ENA est plus inégalitaire depuis quinze ans, alors que l'X ouvre davantage ses portes.

En ce qui concerne les pratiques culturelles, il est frappant de constater que les professions intermédiaires rivalisent avec les cadres supérieurs selon l'intérêt qu'ils portent à la musique, au théâtre, à la danse (un peu moins), à l'écriture et aux arts plastiques: près de 25 % chaque fois, à l'exception de la danse: 19 %.

ENTRE INTÉGRATION ET EXCLUSION

Le déclin de la société industrielle a favorisé la crise urbaine. Le mouvement ouvrier a cessé de pouvoir prétendre être 'le sel de la terre' et n'assure plus qu'une des nombreuses pressions politiques et ne met donc plus en cause les orientations générales de la vie collective, malgré les luttes défensives, catégorielles (= liées à tel ou tel secteur bien déterminé de l'économie) ou certaines manifestations de violence diffuse. L'opposition droite-gauche qui s'effrite, reposait longtemps en bonne partie sur l'image d'une gauche représentant les demandes populaires et parlant au nom de la classe ouvrière. Maintenant, les plus dynamiques de l'ancienne classe ouvrière partent des quartiers populaires tandis que des populations de plus en plus démunies, souvent issues de l'immigration y sont attirées ou y restent. La polarisation droite-gauche a perdu de sa charge symbolique ou réelle; les gens sont 'dans' la société ou en dehors et exclu: une société duale est en train de naître. Dans ce nouveau type de société s'ouvrent d'un côté des débats sur la communication, la santé et l'éducation tandis que d'un autre s'esquissent, dans les quartiers dégradés des villes et des banlieues 'chaudes', des conduites de rage et de violence urbaine mêlées du refus de l'exclusion. Les émeutiers sont souvent jeunes et leur cible est souvent ce que les autorités ont fait justement pour améliorer la vie des quartiers: transports, écoles, lieux de réunion collectifs, équipements culturels et sportifs. Ils s'en prennent rarement aux plus nantis et se battent, entre eux, dans le cadre de rivalités territoriales. Il existe des quartiers où la police ne s'introduit qu'en utilisant un escadron. Bien sûr, il y a les discours incantatoires et les saupoudrages financiers pour essayer de préserver au moins la paix sociale mais même les chercheurs n'ont pas été à même de penser un projet collectif pour enrayer la déliquescence. Les conduites dessinées ci-dessus trouvent leur contrepartie dans le populisme racisant des "petits Blancs", qui assurent une part importante de l'électorat du FN (= Front National, qui s'est d'ailleurs scindé en deux mouvements distincts).

Parallèlement à cette évolution duale, une formule d'habitat sécurisé, loin des centres des villes, se développe: des résidences où on n'accède qu'en montrant patte blanche: portail à ouverture télécommandée dont la majesté veut imiter l'entrée des maisons de maître. Les habitants appartiennent à la classe moyenne supérieure qui veut que s'allient sécurité et standing paysager. A la vague des lotissements pavillonnaires autour des villes succède donc celle d'îlots résidentiels fermés où les gens ont peur du voisin, sauf si celui-ci leur ressemble. Ces nouveaux territoires-forteresses et leur 'fragmentation' concourent à provoquer la mort de la ville traditionnelle.

Les économistes parlent d'un seuil de pauvreté (fixé par convention à 50 % de la valeur médiane des revenus en France, soit en 1994, 3 800 francs par mois pour une personne seule ou 6 800 francs pour un couple avec enfant), seuil en-dessous duquel vivaient en 10 % des 24 millions de ménages français (= plus de 5,5 millions de personnes). Il faut distinguer également une pauvreté 'subjective' qui résulte de la perception qu'ont 25 % des ménages de l'écart entre leur revenu et le minimum nécessaire. 2 % des ménages se trouvent vraiment au coeur de l'exclusion. Des enquêtes organisées dans les logements ont mis aussi à jour une pauvreté "monétaire". Mais cette forme de pauvreté ainsi calculée, exclut les sans-abri et les personnes vivant dans des foyers d'hébergement collectif. Ces populations demeurent alors l'angle mort des études statistiques.

De 1988 à 1998, la pauvreté s'est considérablement rajeunie, elle est devenue plus urbaine, elle concerne davantage les salariés et de plus en plus les familles monoparentales. Les jeunes sont passés depuis 1985 du cinquième au premier rang des priorités dans l'action des municipalités. Beaucoup d'entre eux ne bénéficient d'aucune mesure d'insertion, ne sont pas couverts par l'allocation-chômage (75 %) et 200 000 seraient en grande difficulté, parmi lesquels nombreux sont ceux qui se sont réfugiés dans l'errance (50 % du nombre total et 3 à 4 % de mineurs). Il reste que protection minimale continue de fonctionner dans bien des cas: un toit commun avec les parents...

LES DÉFIS POUR DEMAIN

Derrière le problème des retraites se nouent des inégalités sociales et des mutations profondes de la société <française>. L'âge de la vieillesse a été repoussé d'une dizaine d'années depuis 1945., estiment les sociologues, et ils la font généralement débiter à 75 ans pour les classes aisées, qui ont trouvé dans leur travail une identité sociale forte, travail vu comme force de pouvoir et de considération. Il est pourtant indéniable que certaines tâches intellectuelles peuvent se révéler très usantes pour un salarié 'moyen'. Quant aux seuls ouvriers, le travail a été pour eux le lieu de la contrainte, des tâches répétitives ou sans intérêt et ils vivent la retraite comme une libération et non comme une mise à l'écart. Les possibilités pour un manoeuvre de trouver du travail au-delà de soixante ans sont quasiment nulles. Le résultat en est, quelque peu paradoxalement, que dans de nombreuses familles, seule la génération des sexagénaires, sûre de sa retraite, constitue un point fixe et un minimum d'assurance pour le lendemain.

Il faudrait donc en venir à bâtir une société de pluriactivité à tout âge, où les diverses formes d'activité seraient mieux équilibrées sur l'ensemble de l'existence et où la mobilité et la flexibilité sont monnaie courante. De nombreux Américains exercent déjà des emplois-passerelles qui leur permettent de conserver une activité, fût-ce en devenant, sur le tard, des vendeurs de frites et des laveurs de carreaux.

Comment aller, en parlant de la participation de la femme à vie active, de l'égalité économique à la parité ? D'abord, en considérant les paramètres de la fécondité, la garde des enfants et les études suivies, peut-être non terminées. Puis, si les femmes travaillent davantage que les hommes et qu'elles sont parfois mieux formées, les inégalités ne se résorbent si facilement que cela: ce sont les femmes qui subissent plus que les hommes le temps partiel et la précarité. Comment faire mieux ? En "sexuant" les sujets sociaux ? Puisqu'au nom d'une certaine universalité on a complètement asexué ces notions, la "fille-mère" est devenue un "foyer

monoparental” (mais 80 % de ces foyers sont des femmes avec enfant<s>). Les solutions à préconiser sont: réapprendre à appeler un chat un chat, impliquer les deux parents dans le congé parental, renforcer la loi Roudy du 13 juillet 1980, relative à l'égalité professionnelle entre les hommes et introduire la parité partout. Pour l'heure, l'écart de salaire moyen entre hommes et femmes demeure de 25 %. En mars 1998, seules 45 % des femmes d'âge actif occupaient un emploi à temps complet contre 77 % des hommes (37, 7 % exerçaient à temps partiel, contre seulement 5,2 % d'hommes).

La France a, en Europe, les étudiants les plus âgés et les retraités les plus jeunes. Un tiers seulement de ceux font valoir leurs droits à la retraite à taux plein ont encore un emploi au moment de leur demande. Les experts ont donc peur que les actifs diminuent en nombre et n'assurent plus, dès 2006, avec le vieillissement de la population, les montants nécessaires à accumuler pour pourvoir au paiement des retraites. Repousser l'âge légal de la retraite (59/ 60 ans) et maintenir en activité les baby-boomers ou définir des périodes plus longues d'affiliation sans référence à l'âge ne change rien si le volume d'emploi ne gonfle pas en proportion.

L'accord en France est général pour trouver le système de prélèvement obligatoire (cotisations sociales, impôts directs et indirects) profondément injuste. L'impôt sur le revenu ne représente qu'un peu plus de 10 % de l'ensemble des prélèvements. Le reste devra être suppléé surtout par les impôts directs. La CSG (=contribution sociale généralisée) porte en effet sur l'ensemble des revenus mais 75 % de ses ressources proviennent encore des salaires, le reste s'y ajoutant par des revenus sociaux de remplacement (retraites, allocations-chômage, indemnités journalières) pour 18 % et des revenus de l'épargne pour 7 %. Certaines prestations sociales comme l'APL (= aide personnalisée au logement) et l'AL (= allocation-logement), sont souvent versées en proportion du revenu salarial et, autre injustice qui se maintient sous Jospin, les suppléments familiaux de retraite qui croissent toujours en rapport direct avec le revenu ainsi que les suppléments familiaux des fonctionnaires et autres salariés à statut (= 17 catégories spéciales, dont la SNCF). A quand le seul impôt démocratique et républicain: direct, personnel et progressif ?

En 2040, on devrait compter 7,3 retraités pour 10 actifs, sachant que l'espérance de vie à la retraite atteindra alors 23 années et que la population au travail aura pris de l'âge. <cf. le phénomène nouveau de l'OGM (= organisme génétiquement modifié): les gens vivront-ils moins vieux par l'incidence de l'influence grandissante des plantes transgéniques ?>. Comme pour le chômage, la solution passe par un élargissement du champ de l'emploi qui ne serait plus limité à sa définition actuelle, trop axée sur les pratiques de l'ère industrielle. Les développements des activités de services, la croissance en emplois de la société informationnelle ainsi que les besoins grandissants de personnes âgées constitueront autant de débouchés futurs, surtout s'ils ne comportent pas de limites physiques liées à leur exercice. La retraite devrait être considérée à la lumière du financement d'un temps libre post-professionnel, temps où on fondera d'autres relations à l'activité, professionnelle ou associative. Pour cela, il faut que ces relations soient être débarrassées du couperet de la retraite et qu'elles soient cumulables avec elle parfois. Tout au long de la première période de la vie active, il faudrait installer une régulation permettant des congés sabbatiques ou des périodes de formation.

En 2040, un Français sur trois aura plus de 60 ans, tandis que l'espérance de vie pour les femmes sera 89, 2 ans et pour les hommes 80,9 ans. La population active diminuera à partir de 2006, déséquilibre qui ne sera pas fatal, estiment les chercheurs de l'INSEE, s'il est compensé par l'apport de 150 000 immigrés supplémentaires par an entre 2007 et 2025. Autre mesure à envisager: un recul progressif de cinq ans de l'âge de la retraite entre 2000 et 2020 maintiendrait la population active à son niveau actuel jusqu'en 2020. Le Commissariat au Plan prévoit que le chômage sera ramené à 9 % à partir de 2005 tandis que la croissance de l'emploi serait nulle ou légèrement négative autour de 2000. Les prélèvements pour la retraite connaîtront encore une hausse jusqu'en 2004 pour se retourner en une baisse en 2010. La crise du système est donc

inélucltable. A cela, il y a au moins deux solutions: multiplier le taux de cotisation par 1, 6 d'ici à 2040 ou demander d'importants efforts aux .. retraités.

Source:

DOSSIERS ET DOCUMENTS LE MONDE

OCTOBRE 1999 ET NOVEMBRE 1999

LE MONDE